



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 19 JUIN 2006 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 JUIN 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 13 JUIN 2006
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE MADAME PAULINE QUINLAN, MAIRESSE, À TITRE DE DÉLÉGUÉE DE LA VILLE DE BROMONT AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE HAUTE-YAMASKA ET RÉGION
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
6. **RÈGLEMENTS**
7. **AFFAIRES COURANTES**
 - 7.1 ***TRÉSORERIE***
 - 7.1.1 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (373 500 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉROS 902-2005, 905-2005 ET 906-2005
 - 7.1.2 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À

L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (373 500 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉROS 902-2005, 905-2005 ET 906-2005

- 7.1.3 RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (373 500 \$) À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES, RÈGLEMENTS NUMÉROS 902-2005, 905-2005 ET 906-2005

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.3 URBANISME

- 7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LE LOTISSEMENT D'UN ROND DE VIRAGE DONT L'EMPRISE EST SITUÉE À MOINS DE 45 MÈTRES DE LA LIGNE NATURELLE DES HAUTES EAUX, LOT 2 928 727, RUE BOUFFARD

- 7.3.2 DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES AFIN D'AUTORISER UNE LARGEUR D'EMPRISE DE RUE DE MOINS DE 15 MÈTRES, RUE MESSIER, LOT 2 929 055, (L'ÎLE D'ADAMSVILLE) ET D'AUTORISER LA PRÉSENCE D'UNE RUE DONT L'EMPRISE EST SITUÉE À MOINS DE 45 MÈTRES DE LA LIGNE NATURELLE DES HAUTES EAUX, RUE MESSIER, LOT 2 929 055 (L'ÎLE D'ADAMSVILLE)

- 7.3.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LE LOTISSEMENT ET LA CONSTRUCTION D'UNE EMPRISE DE RUE DE MOINS DE 75 MÈTRES D'UN COURS D'EAU ET D'AUTORISER LE LOTISSEMENT DE TERRAINS D'UNE SUPERFICIE INFÉRIEURE À 4 000 MÈTRES CARRÉS ET D'UNE PROFONDEUR INFÉRIEURE À 75 MÈTRES ET CE, POUR DES TERRAINS SITUÉS À MOINS DE 100 MÈTRES D'UN COURS D'EAU (LOTS 2 929 853, 2929 839 ET 2 929 349 APPARTENANT À LA VILLE DE BROMONT ET LOTS 2 929 358 ET 2 929 360 APPARTENANT À MONSIEUR YVES BIGAQUETTE), SECTEUR DU MONT-GALE.

- 7.3.4 PROJET RÉSIDENTIEL « BROMONT SOUS LES ARBRES » DEMANDE DE REMISE DE LA GARANTIE BANCAIRE

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

ACCOMPAGNEMENT CAMPS DE JOUR

7.6 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.7 **DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

8. **DIVERS**

8.1 VISITE DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE CABOUR (FRANCE), VILLE JUMELÉE À LA VILLE DE BROMONT, DANS LE CADRE DE BROMONT EN ART

8.2 VENTE DU LOT 3 474 108, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, À MADAME DANIÈLE MAYER ET MONSIEUR JEAN CHARREST (UNE PARTIE DE L'ANCIEN CHEMIN FARR)

8.3 MANDAT DONNÉ À UNE FIRME D'INGÉNIERIE POUR LA CONTESTATION D'ÉVALUATION DE IBM CANADA LTÉE

8.4 MAISON RÉGIONALE DU TOURISME : CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BROMONT

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

9.1 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE BROMONT RELATIVE À L'HORAIRE D'ÉTÉ 2006 POUR LES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS

9.2 DEMANDE DE PROLONGEMENT DU CONGÉ SANS SOLDE DE MADAME ISABELLE CHABOT

9.3 AUTORISATION D'OBTENTION D'UNE LICENCE DE CONTRACTEUR-PROPRIÉTAIRE ET DE GESTION DU TERRITOIRE

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU À UNE LICENCE FAITE PAR LE CHÂTEAU BROMONT INC.

10.2 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 11 MAI 2006

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.